



*Inscriptions et rentrée 2018/2019**

Documents nécessaires :

- Formulaire d'inscription (+ extrait règlement au dos à signer)
- Avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017 pour l'obtention d'une réduction tarifaire
- Fiche de choix horaires pour les cours instrumentaux individuels (à partir du CE2), selon les plages indiquées sur l'emploi du temps général. Cette fiche nous est absolument nécessaire pour préparer les réunions parents/professeurs.

Marche à suivre :

- 1) Renvoyer le bulletin d'inscription à la Mairie avant le 8 septembre, (01/09 dernier délai pour les anciens élèves), accompagné d'une copie de votre dernier avis d'imposition et de la fiche de choix horaires. Ces renseignements resteront strictement confidentiels.
- 2) Pour les nouveaux élèves et les enfants issus du Cycle d'Orientation, les inscriptions peuvent être faites le samedi 8 septembre, lors des Portes Ouvertes, après rencontre avec les professeurs et essai des instruments.
- 3) Assister aux réunions de rentrée parents/professeurs (tableau ci-dessous). Elles servent à déterminer l'horaire individuel de chaque élève à l'intérieur de la plage proposée par le professeur. **Il est absolument indispensable que tous les parents d'une même classe soient présents dès le début de la réunion afin de pouvoir tenir compte des impératifs horaires de chacun** (prévoir 30 à 45 minutes de réunion).

Réunions parents/professeurs en vue de l'établissement des plannings des cours individuels :

	Lundi 10/09	Mardi 11/09	Jeudi 13/09	Vendredi 14/09
19h	Clarinette (salle 7)	Hautbois (salle 3)	Guitares acoustiques + basses électriques (s.1)	Guitares électriques (salle 7)
19h30	Saxophone (s. 1)	Flûtes (salle 3)	Violon/Alto (salle 3)	Piano (salle 1)
20h	Trompette (s. 3)	Trombone/Tuba (salle 1)	Synthétiseur/Accordéon (salle 7)	Jardin Musical (Maternelle/CP) (s.5)
20h30	Percussions (s. 1)		Chant (salle 3)	Orientation (CE1) (s.1)

Reprise des cours de musique : à partir du lundi 17 septembre 2018

*Les anciens élèves reçoivent un dossier par courrier postal au courant du mois de juillet avec un formulaire d'inscription pré-rempli.